

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION**  
**Inscriptions Scolaire**  
**Restauration Scolaire / Accueil Périscolaire / Transport Scolaire**

**NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT:** \_\_\_\_\_

**ÉCOLE :** \_\_\_\_\_

**NIVEAU :**  PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  ULIS

**Procédure :**

Ce dossier est à remplir pour :

- **Les enfants qui entrent en Petite Section ;**
- **Les enfants qui entrent en CP ;**
- **Les enfants nouvellement inscrits dans une école de Joué-lès-Tours à la rentrée 2019**
- **Les enfants n'ayant pas été inscrits à une des activités en 2018-2019.**

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école :

- Votre enfant doit avoir 3 ans avant le 31 décembre 2019 (né en 2016), pour l'inscrire en Petite section
- Vous devez habiter le secteur scolaire de l'école concernée (**ou faire une demande de dérogation**)
- Vous devez remplir ce dossier et apporter les pièces jointes demandées

**L'INSCRIPTION SE FAIT SUR RENDEZ-VOUS A PARTIR DU 16/01/2019:**

- Pour prendre rendez-vous appelez le **02.47.39.70.83**, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Les rendez-vous ont lieu à l'Espace Joué Famille, accueil de l'hôtel de ville. Il faut compter 20 minutes de rendez-vous.
- Lors de ce rendez-vous nous procédons également aux inscriptions aux services de restauration, d'accueil périscolaire et de transport.
- Un certificat d'inscription vous sera délivré. Il devra être présenté au Directeur de l'école pour l'admission scolaire.



**Aucun dossier simplement déposé en Mairie ou envoyé par courrier ne sera enregistré. Votre enfant ne sera donc pas inscrit.**



***Pour les enfants qui fréquentent déjà une école jocondienne et sont inscrits à une activité pour l'année 2018-2019 ; une fiche de réinscription pour l'année 2019-2020 vous sera envoyée à domicile.***

## Les pièces à fournir sont :

### POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS :

#### Formulaire ci-joint complété

Justificatif de domicile au nom des parents de l'enfant (bail, acte de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, facture EDF) ;

*Ou*

Attestation d'hébergement sur l'honneur par un tiers (en annexe au dossier) accompagnée d'un justificatif de domicile

Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois

Le carnet de santé de l'enfant attestant de la vaccination antitétanique (DTPolio)

Un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé précédemment dans une autre école

Justificatif employeur, dans le cadre d'une inscription à l'accueil périscolaire le matin et le soir dès 16h30

Si vous êtes allocataire(s) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 1 Justificatif de la CAF établissant le Quotient Familial daté de moins de 2 mois

*Ou*

Si vous êtes allocataire(s) d'un autre organisme : 1 justificatif MSA ; SNCF ou autre **ET** votre dernier avis d'imposition



**Sans ces documents, vous serez facturés au tarif le plus élevé.**

### Dans le cas de parents divorcés ou séparés :

Justificatifs de l'autorité parentale dans le cas où un seul parent revendique d'en être le seul investi

Photocopie du jugement de divorce et/ou jugement fixant la résidence principale de l'enfant

### *En l'absence de jugement :*

Fournir la photocopie de la carte d'identité du parent absent lors de l'inscription ainsi que l'attestation de résidence de l'enfant (en annexe au dossier)

**Aucune photocopie ne sera faite en Mairie**

### **Contact :**

**Nous attirons votre vigilance sur les N° de téléphone portable que vous nous transmettez.** Cela nous permet de vous joindre en cas d'urgence concernant votre enfant. Par ailleurs, la Mairie dispose d'un **service d'alerte SMS** (grève; perturbation du service transport; informations diverses...).

Nous vous engageons à remplir avec le plus grand soin les renseignements qui vous sont demandés et à **nous communiquer tout changement au cours de l'année scolaire :**

- soit **par courrier**, Joué Famille, parvis Raymond Lory - CS 50108 37301 Joué-lès-Tours Cedex
- soit **par téléphone**, 02 47 39 70 83
- soit **à l'adresse internet suivante** : [inscription@jouelestours.fr](mailto:inscription@jouelestours.fr)

## Demande d'inscription

Scolaire     Restauration     Accueil Périscolaire     Transport

Année 2019-2020

### Représentant légal 1 Mère Père

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ domicile : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ ☎ professionnel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Lieu de travail : \_\_\_\_\_

### Représentant légal 2 Mère Père

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

☎ domicile : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ ☎ professionnel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Lieu de travail : \_\_\_\_\_

#### ☎ Joindre un justificatif employeur (contrat de travail, attestation employeur)

Les enfants dont les deux parents travaillent sont prioritaires pour l'accès au transport scolaire et à l'accueil périscolaire.

**Situation de famille** : célibataire  marié(s)  divorcé(s)  séparé(s)  concubinage  en instance de divorce   
veuf (ve)  pacsé(s)

En cas de divorce ou de séparation, indiquez l'adresse de facturation :

Mère  Père  Garde alternée

☎ Joindre obligatoirement le jugement ou dans l'attente du jugement, une attestation de résidence de l'enfant.

☎ Fournir obligatoirement le jugement du Juge aux Affaires Familiales si l'enfant ne doit pas être confié à l'un ou l'autre de ses parents.

☎ Afin d'établir le mode de facturation dans le cadre d'une garde alternée, prendre contact avec le service Joué Famille au 02.47.39.70.83

### Couverture sociale

Affiliation C.A.F, N° d'allocataire : \_\_\_\_\_ ou autre régime (préciser) \_\_\_\_\_

☎ Joindre une attestation de quotient familial datée de moins de deux mois, disponible sur votre compte internet CAF ou sur demande auprès de la CAF ou un justificatif MSA, SNCF ou avis d'imposition

☎ Dernier avis d'imposition

Organisme d'Assurance : \_\_\_\_\_ N° de sociétaire : \_\_\_\_\_

☎ J'atteste être à jour de la cotisation annuelle :                    OUI                     NON

**Votre enfant**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_ Fille  Garçon

Commune de naissance : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nationalité de l'enfant :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

Adresse de l'enfant:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ecole et niveau de classe fréquentée en 2018-2019 \_\_\_\_\_

Niveau de la classe demandé à la rentrée 2019 \_\_\_\_\_

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements transmis et s'engage(nt) à signaler au service Joué Famille de la ville de Joué-lès-Tours ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation au cours de l'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues au Code Pénal.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier.

Joué-lès-Tours le ..... / ..... / .....

La signature de la personne déclarée payeur est obligatoire.

Signature du représentant légal N° 1

Lu et approuvé

Signature du représentant légal N° 2

Lu et approuvé

# FICHE SANITAIRE

**Pour l'ensemble des inscriptions, merci de remplir les informations suivantes**

**NOM et PRENOM de l'enfant** \_\_\_\_\_

**ADRESSE:**  
\_\_\_\_\_

**ÉCOLE** \_\_\_\_\_ **CLASSE** \_\_\_\_\_

**DATE DE NAISSANCE** : ...../...../.....      **N° de Sécurité Sociale** \_\_\_\_\_

**NOM et PRENOM du responsable légal de l'enfant** \_\_\_\_\_

**N° de téléphone en cas d'urgence :**  
☎ Travail : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

☎ Portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**AUTORISATIONS PARENTALES**

	<b>Personnes de + 18 ans</b> Autorisées à récupérer l'enfant	<b>Personnes de +18 ans</b> A prévenir en cas d'urgence <b>seulement si les parents sont injoignables.</b>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous souhaitez autoriser **un frère et/ou une sœur âgé(es) de 16 à 18 ans** à récupérer l'enfant, merci d'établir un courrier en ce sens, déchargeant de toute responsabilité la Mairie de Joué-Lès-Tours, à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

## Situation médicale

Médecin traitant \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Mon enfant suit un **traitement médical** : **OUI**  **NON**

Si oui lequel ?

\_\_\_\_\_

Mon enfant présente des **allergies** connues alimentaires, médicamenteuses ou autres ? (fournir un certificat médical) :  
**OUI**  **NON**

Si oui précisez la cause de l'allergie et conduite à tenir :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mon enfant fait l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (**P.A.I.**) avec la médecine scolaire : **à joindre si déjà constitué.**

Mon enfant est vacciné (indiquer la date) :

DT Polio le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Autres informations médicales nécessaires** à l'accueil de l'enfant: *port de lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mon enfant a des **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation) : **OUI**  **NON**

Si oui, précisez les dates et quelles sont les précautions à prendre ? :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Spécificités alimentaires** :  Sans viande,  Sans porc,  Autres : \_\_\_\_\_

## Droit à l'image et au son

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Autorise

N'autorise pas

que mon enfant soit photographié ou filmé lors des activités périscolaires.

## Assurance

Assurance : \_\_\_\_\_ N° de sociétaire : \_\_\_\_\_

**J'atteste être à jour de la cotisation annuelle** : **OUI**  **NON**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure périscolaire à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature(s)

## Demande d'inscription à la Restauration Scolaire

L'inscription à la restauration scolaire est faite sur la base d'un abonnement forfaitaire annuel payable en 10 mensualités. Tout mois commencé est dû, sur la base du forfait choisi.

Mon enfant commencera à manger au restaurant scolaire à compter du mois de \_\_\_\_\_



**DANS LE CADRE DES FORFAITS, LE CHOIX DES JOURS EST FIXE. LES JOURS CHOISIS SERONT AUTOMATIQUEMENT FACTURES.**

Mon enfant sera présent : LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

Si vous ne savez pas quel jour votre enfant mangera à la cantine ; vous devez vous inscrire en "repas occasionnel"

FORFAIT DEMANDÉ → Le tarif est fixe tous les mois et tient compte des vacances scolaires	<input type="checkbox"/> 4 j / semaine	<input type="checkbox"/> 3 j / semaine	<input type="checkbox"/> 2 j / semaine	<input type="checkbox"/> repas occasionnel
	140 jours/an	105 jours/an	70 jours/an	
	Montant mensuel	Montant mensuel	Montant mensuel	Tarif unitaire du repas
Quotient familial de 0 à 630 euros	<input type="checkbox"/> 22.00 €	<input type="checkbox"/> 16.50 €	<input type="checkbox"/> 11.00 €	<input type="checkbox"/> 2.00 €
Quotient familial de 631 à 1 500 euros	<input type="checkbox"/> 43.50 €	<input type="checkbox"/> 33.00 €	<input type="checkbox"/> 22.00 €	<input type="checkbox"/> 3.50 €
Quotient familial de 1 501 euros et plus	<input type="checkbox"/> 52.00 €	<input type="checkbox"/> 40.00 €	<input type="checkbox"/> 26.00 €	<input type="checkbox"/> 4.00 €
Familles hors commune	<input type="checkbox"/> 54.50 €	<input type="checkbox"/> 41.00 €	<input type="checkbox"/> 28.00 €	<input type="checkbox"/> 4,50 €

Les tarifs sont donnés à titre indicatif sous réserve de validation en Conseil municipal

### Tarification "repas occasionnel" appliquée par exemple si :

Au mois de septembre, l'enfant est inscrit à la cantine le lundi et le jeudi.

Son forfait mensuel s'élève à 11.00 € pour un forfait 2 j / semaine.

Au mois de novembre, il mange à la cantine le lundi et le mardi.

La facture du mois de novembre sera établie sur la base du forfait 2 j / semaine à 11.00 € + 2.00 € pour chaque repas pris le mardi.

### ☞ Changement de forfait 2 fois dans l'année uniquement :

- Demande à faire avant le 20 décembre pour un changement en janvier
- Demande à faire avant le 20 mars pour un changement en avril

### ☞ Remboursement et régime de déduction

Un remboursement ou une déduction des frais de repas non consommés est possible sous certaines conditions :

- Absence pour raison médicale sur une période d'au moins 2 jours consécutifs d'école, sur présentation du certificat médical adressé au service Joué Famille de la mairie dans un délai de 10 jours qui suivent la reprise de l'école accompagné d'un courrier précisant l'école, la classe et l'enseignant.
- Participation à une classe transplantée ou à une sortie pédagogique.
- Cas de force majeure et pour service non fait (exemple : grève).

**Les remboursements et/ou déductions s'effectueront uniquement sur la facture du mois suivant le litige ou la réclamation.**

**En dehors de ces cas de figures et en cas de non-respect des procédures, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

## **Demande d'inscription à l'Accueil Périscolaire**

### **Inscription sous réserve des places disponibles**

**Une priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent** (joindre un justificatif : contrat de travail ; attestation employeur; attestation de stage ou de formation).

☞ **Selon la réglementation de la Protection Maternelle et Infantile ; l'accès est réservé aux enfants âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours (né en 2016) et scolarisés en Petite Section.**



**Pas d'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés en Toute Petite Section.**

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire \_\_\_\_\_

À compter du mois de \_\_\_\_\_

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire sur les périodes suivantes (cocher) :

<b>Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi</b>	
<b>MATIN</b>	<b>SOIR</b>
<b>7h30-8h30</b> <input type="checkbox"/>	<b>16h30 -18h30</b> <input type="checkbox"/>

**Toute demi-heure commencée est due.**

*Les tarifs sont à titre indicatif et seront revalorisés en septembre suite aux directives de la CAF (+/-3%)*

*Tarifcation en fonction du quotient familial soit entre 0,14 € et 0,66 € la demi-heure (0.99€ pour les hors communes)*



**Un enfant ne peut partir seul de l'accueil périscolaire.**

**Si l'enfant reste à l'accueil périscolaire à partir de 16h30, seule une personne désignée sur la fiche sanitaire peut venir chercher l'enfant.**



## **Demande d'inscription au Transport Scolaire**

Le transport scolaire est un service facultatif, sous réserve de places disponibles, payant et forfaitaire.

Le montant annuel est de **95.20€\*** par enfant jocondien, payable par trimestre soit :

- Une facture de 31,73 € en novembre pour la période septembre - décembre ;
- Une facture de 31,73 € en février pour la période janvier - avril ;
- Une facture de 31,74 € en mai pour la période mai - juillet.

Le tarif est de **47,60 €\***, à partir du 3<sup>ème</sup> enfant d'une famille jocondienne, payable par trimestre soit :

- Une facture de 15,87 € en novembre pour la période septembre - décembre ;
- Une facture de 15,87 € en février pour la période janvier - avril ;
- Une facture de 15,86 € en mai pour la période mai - juillet.

Le tarif annuel par enfant jocondien pour le collège Beaulieu, est de **119,38 €** payable par trimestre.

Le tarif annuel par enfant hors commune pour le collège Beaulieu, est de **154,50 €** payable par trimestre.

**\*Les tarifs sont donnés à titre indicatif sous réserve de validation en Conseil municipal**

Tout trimestre commencé est dû.

La Mairie se réserve le droit de réattribuer les places à chaque fin de période en cas d'utilisation non conforme à l'inscription.

**Votre demande d'inscription sera étudiée par le Service Joué Famille de la Mairie.**

**Sont prioritaires pour l'inscription au service de transport scolaire les enfants :**

- **Utilisant le service de transport scolaire 4 jours par semaine** (liste de pointage vérifiée régulièrement par le service) ;
- **Par ordre de date d'arrivée du dossier complet en Mairie.**

L'inscription de votre enfant n'est effective qu'après confirmation du service Joué Famille lors de l'inscription.

Mon enfant utilisera le service de transport scolaire selon la fréquence suivante :

4 jours / semaine  3 jours / semaine  2 jours / semaine

Je souhaite inscrire mon enfant sur le circuit suivant :

<b>Groupes scolaires desservis</b>	<b>Circuits scolaires</b>	<b>Arrêt de bus souhaité</b>
Marie-Curie/République-Liberté	<input type="checkbox"/> n° 1 – Épan/Crouzillère (lapin)	(Descriptif des circuits disponible en mairie et sur le site internet de la ville)  <b>La commune décline toute responsabilité en cas de non-respect par les usagers du circuit et de l'arrêt choisi lors de l'inscription.</b>
Marie-Curie/République-Liberté	<input type="checkbox"/> n° 2 – Pont Cher/Santerie/Crouzillère (chat)	
Morier	<input type="checkbox"/> n° 3 – Bretonnière/ Rigny-Dutertre (souris)	
Blotterie Maisons Neuves	<input type="checkbox"/> n° 4 – Cercelé / Maisons Neuves / Le Petit Fourneau (pingouin)	
Mignonne	<input type="checkbox"/> n° 5 – Mignonne (girafe)	



Les bus disposent d'un nombre déterminé de places.

Un bus est mis à disposition pour chaque circuit.

Seules les personnes dont l'inscription a été validée par le Service Joué Famille peuvent utiliser le service de transport.

☛ **Les élèves de classe maternelle seront obligatoirement accueillis à la descente du bus le soir par une personne désignée sur la fiche sanitaire.** À défaut, l'enfant de maternelle ainsi que ses frères / sœurs en élémentaire seront ramenés et confiés au responsable de la structure d'Accueil périscolaire de son école maternelle. La prise en charge par le service d'accueil périscolaire sera facturée selon les tarifs en vigueur.

## Facturation et paiement

- La facturation pour le transport scolaire est trimestrielle, à terme échu. Elle est envoyée au domicile de l'enfant.
- La facturation pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire est établie le 15 du mois suivant, elle est remise à votre enfant par le biais de l'école. Les familles des enfants inscrits au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire seront destinataires d'une seule facture mensuelle.

Toute facture, dont le paiement n'est pas intervenu dans le délai indiqué, sera recouvrée par le Trésor Public. En cas de perte ou de non-réception de la facture, merci de bien vouloir contacter le service Joué Famille au 02.47.39.70.83.



**VOUS DISPOSEZ D'UN DELAI DE CONTESTATION D'UN MOIS À RECEPTION DES FACTURES.**

**Au-delà de ce délai, aucun recours ne sera recevable.**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA: Je souhaite souscrire au prélèvement automatique pour les activités suivantes :

- Restauration et Accueil périscolaire (identifiant créancier SEPA : FR39PER493620)  
 Transport (identifiant créancier SEPA : FR39TPS493620)

IBAN :

### JOINDRE UN RIB

En signant ce formulaire, vous autorisez la Mairie de Joué-lès-Tours à envoyer les instructions à votre Banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie de Joué-lès-Tours. Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie de Joué-lès-Tours. Je réglerai le différent directement avec la Mairie de Joué-lès-Tours.

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ /2019

## Modifications ou résiliation de l'inscription

L'imprimé "Déclaration d'un changement de situation" disponible à l'accueil du service Joué Famille de la Mairie ou sur le site internet de la ville, permet de notifier une modification ou une résiliation d'inscription et tout changement de situation.

Il devra être renseigné, daté, signé et retourné par la famille à ce même service.

Les modifications ne peuvent avoir lieu que deux fois dans l'année : en décembre et en mars. Les demandes devront arriver en Mairie avant le 20 décembre pour prendre effet en janvier et avant le 20 mars pour prendre effet en avril.

A défaut de produire ce document, les conditions précédentes d'inscription et de tarification en découlant continueront d'être appliquées.

## Discipline

L'enfant qui ne respecte pas les règles de vie en collectivité, qui fait preuve d'incorrection, de violence verbale ou physique envers le personnel et/ou les autres enfants, qui détériore volontairement les locaux et/ou les équipements en place dans les structures sera sanctionné.

Un courrier est envoyé à la famille présentant les faits et le comportement de l'enfant s'exposant à une mesure d'exclusion. En cas de faits jugés suffisamment graves, l'exclusion temporaire peut être prononcée immédiatement et la famille en sera informée par courrier recommandé avec accusé de réception. En cas de récidive, l'exclusion définitive peut être prononcée par la Ville après avis d'une Commission.

## Signature(s)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et je m'engage à signaler tout changement de situation à la Mairie.

J'ai pris acte des différentes dispositions des règlements intérieurs disponibles sur le site internet de la ville et sur demande au Service Joué Famille et m'engage à les respecter.

Joué-lès-Tours, le.....

Représentant légal 1  
Lu et Approuvé

Représentant légal 2  
Lu et Approuvé

Payeur si différent du Représentant légal  
Lu et Approuvé



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HEBERGEMENT

(À remplir pour une inscription scolaire)

Présenter obligatoirement un bail ou l'acte de propriété, une quittance de loyer, taxe foncière ou la taxe d'habitation du logement.

Je soussigné(e) M. / Mme .....

Atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile, situé :

N°..... Rue.....

Résidence..... Appartement .....

Ville..... Code Postal .....

M. / Mme.....

Et son/ses enfants :

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Joué-lès-Tours, le .....

Nom et Prénom de l'hébergeant

Nom et Prénom de l'hébergé(e).....

Signature

Signature

Il est rappelé que l'utilisateur qui établit une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifie une attestation ou un certificat originaire sincère, fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié peut encourir les peines prévues au Code Pénal.



## ATTESTATION DE RESIDENCE DE L'ENFANT

**À remplir pour une inscription scolaire uniquement en cas de garde alternée, ou de séparation sans ou en attente de jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.**

Je soussigné(e) M. / Mme.....

Responsable légal de l'enfant .....né(e) le .....

A.....

Atteste sur l'honneur, que l'adresse de référence pour la scolarité de mon/mes enfant(s) est la suivante :

N°..... Rue.....

Résidence..... Appartement.....

Ville..... Code Postal.....

Je joins obligatoirement une copie de ma pièce d'identité pour attester de la validité de la présente autorisation.

J'accepte que cette adresse soit prise en compte pour l'inscription scolaire et l'affectation à l'école de secteur.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal N° 1

Signature du représentant légal N° 2

Il est rappelé que l'utilisateur qui établit une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifie une attestation ou un certificat original sincère, fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié peut encourir les peines prévues au Code Pénal